

Questions orales

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Madame le Président, je vais certainement tenir compte des instances du député et demander à la Garde côtière de cette région de vérifier l'exactitude de ces renseignements. S'ils sont exacts, des mesures seront prises.

* * *

L'INDUSTRIE

WHITE FARM EQUIPMENT LTD.—LES DÉLAIS DE LIVRAISON DES PIÈCES

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Je crois comprendre que le syndic de la société White Farm Equipment livre des pièces aux concessionnaires. Cependant, la société-mère aux États-Unis impose des délais de livraison de plusieurs mois. Il semble qu'elle bloque la livraison de pièces jusqu'à ce que la question de la propriété de l'entreprise canadienne soit réglée. Le ministre a-t-il été mis au courant de la situation et, dans l'affirmative, quelle mesure a-t-il prise ou va-t-il prendre pour faire livrer immédiatement ces pièces aux concessionnaires canadiens?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, c'est la première fois que j'en entends parler; je ne puis donc évidemment pas répondre de façon positive au député. Je vais me renseigner.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

L'ESPIONNAGE SOVIÉTIQUE AU CANADA

M. Chris Speyer (Cambridge): Madame le Président, j'ai une question à poser au solliciteur général qui déclarait récemment à Sudbury: «Il se fait beaucoup d'espionnage soviétique au Canada, ce dont la plupart des Canadiens ne se rendent pas compte à mon avis». Pour éclairer un peu mieux sa pensée, au profit des Canadiens et des députés, voudrait-il nous préciser l'importance de l'effort soviétique d'espionnage au Canada? Est-ce qu'il a communiqué et expliqué son point de vue au secrétaire d'État aux Affaires extérieures?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): Madame le Président, ceci me permet de commenter une dépêche qui m'attribuait une certaine quantification du nombre des espions soviétiques au Canada. Je tiens à assurer à la Chambre que je ne me suis livré à aucune quantification précise de ce genre. J'ai dit qu'il y avait, bien sûr, chez nous, comme les Canadiens le savent d'après les PNG qu'il y a de temps à autre, les expulsions de diplomates soviétiques, que les agents du gouvernement soviétique constituent une menace pour la sécurité nationale. Il est évident que le nombre de ceux qui sont déclarés PNG est peu élevé en comparaison de la totalité des activités surveillées par le service de sécurité.

LE DISCOURS DU MINISTRE

M. Chris Speyer (Cambridge): Dans l'allocution qu'il présentait à Sudbury à l'Association du barreau canadien, le solliciteur général a affirmé que le rôle du KGB continuait de s'élargir. Veut-il quantifier ce qu'il voulait dire par: «Il se fait beaucoup d'espionnage soviétique au Canada, et je ne pense pas que les Canadiens se rendent compte de tout ce qu'il y a». Beaucoup, c'est combien?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): Madame le Président, je ne pense pas qu'il serait conforme à l'intérêt public de donner des chiffres exacts à ce sujet, et mon prédécesseur conservateur a pensé la même chose quand il était solliciteur général.

Je lui rappelle que si nous pouvions procéder rapidement à la création du nouveau service de renseignements de sécurité, comme je le demande à la Chambre, nous pourrions alors avoir un comité extérieur qui, pour la première fois, aurait le pouvoir de casser en quelque sorte les décisions du solliciteur général, en décidant que l'intérêt public exige la divulgation de renseignements concrets de ce genre. Moi je pense le contraire, mais j'invite le député à voter en faveur d'un système qui ouvrira un recours contre les décisions du solliciteur général en matière de sécurité nationale.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

LE CENTRE NATIONAL DES ARTS—LA RESPONSABILITÉ DES VICES DE CONSTRUCTION

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics et porte sur les problèmes structurels du Centre national des arts. Les trottoirs s'effondrent et l'on a trouvé des infiltrations d'eau dans la salle des machines, qui a été remise en état dernièrement. En outre, on y constate des phénomènes étranges comme un faux joint d'expansion, de l'eau venant de Dieu sait où qui coule continuellement et des tuyaux d'écoulement qui ont été fermement bouchés au ciment. Quelles sont les causes de ces problèmes et qui en est responsable?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Madame le Président, il est évident que je devrai vérifier l'exactitude des détails que nous a présentés le député avant de lui donner une réponse.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE LANCER UNE ENQUÊTE

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, ces réparations coûteront quelque \$300,000 aux contribuables canadiens. Le ministre est-il disposé à lancer une enquête indépendante sur les problèmes structurels en vue de déterminer pourquoi il n'y a eu, au Centre national des arts, aucun contrôle de la qualité ni aucune inspection satisfaisante du gros œuvre?